





APRES RECONSTITUTION







Désinfection de haut niveau du matériel chirurgical, médical, du matériel d'endoscopie, du matériel thermosensible et des dispositifs médicaux.

PRÊT A L'EMPLOI

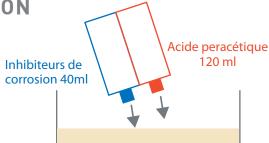
PROTOCOLE D'UTILISATION

Préparation du bain de trempage

5 litres d'eau

Remplir le bac avec 5, 10, 15 ou X x 5L d'eau de réseau, filtrée ou osmosée.

Eviter l'eau adoucie qui peut contenir des taux importants de chlorure.



Volume du bain	Nb de double flacons à verser
5 litres	1 double-flacon
10 litres	2 double-flacons
15 litres	3 double-flacons
20 litres	4 double-flacons

2

Vider les deux flacons pour 5 litres d'eau : la solution devient jaune (indicateur coloré signifiant que la reconstitution du bain est effective).

Renouveler la solution quotidiennement.

Procéder au contrôle du taux d'acide peracétique

MODE D'EMPLOI

Après avoir reconstitué et homogénéisé le bain de trempage, vérifier le taux d'acide peracétique. Se référer à la fiche technique bandelettes ANIOXY-TWIN CONCENTRE. Ne jamais interpréter un résultat obtenu si la lecture a été réalisée plus de 15 secondes après trempage.

LECTURE DU RESULTAT

Couleur bleue intense à noire sur toute la plage réactionnelle indique une teneur supérieure à 850-900 ppm. Pas de couleur, évanescence rapide de la couleur, petits points ou bordure colorée indiquent une teneur inférieure à 850 ppm.







CONFORME / NON CONFORME

Procéder à la désinfection de Haut Niveau du matériel



Après avoir pré-désinfecté le dispositif médical, le placer dans le bain de trempage

Temps de contact : 15 minutes.

Pour le matériel endoscopique : faire circuler la solution à l'intérieur des canaux.



Rincer soigneusement le dispositif médical à l'eau stérile ou filtrée (0,2µm). Pour le matériel endoscopique : l'extérieur et l'intérieur du dispositif médical.



Essuyer avec un champ à usage unique. Conserver le dispositif médical le plus aseptiquement possible jusqu'à nouvelle utilisation.



Dangereux - respectez les précautions d'emploi. Le statut réglementaire des produits (dispositif médical ou produit biocide) est précisé sur l'étiquette.

